

APPEL  
A  
CANDIDATURE



FOTO  
RÉSIDENCES  
CROISÉE

L'association Dos Mares, basée à Marseille, France et fondée par Ronald Reyes, artiste Costaricien, soutient la création photographique contemporaine à travers des échanges internationaux par le biais de résidences croisées et d'expositions conjointes de photographes français et d'Amérique Centrale.

L'Institut Français d'Amérique Centrale, les Alliances Françaises de la région Centraméricaine et Transverso contribuent largement à la réalisation de ces résidences.



INSTITUT  
FRANÇAIS  
AMÉRIQUE CENTRALE



DOSMARES  
FRA AM CEN



FOTO  
RÉSIDENCES  
CROISÉE

Pour cette première résidence, FOTO résidence croisée 2014, Dos Mares propose une thématique en lien avec la territorialité qui fonde l'association:

**Espace in / défini.**

Le travail ou la recherche proposé(e) par l'artiste devra s'inscrire dans sa démarche artistique et donner lieu à des rencontres avec le public.

**Conditions:**

Le candidat doit être de nationalité française ou de l'un des pays d'Amérique Centrale (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panamá). Aucune limite d'âge n'est imposée.

Les dates des résidences seront à déterminer avec les deux lauréats, elles devront être achevées avant septembre 2014.

**Principe :**

Deux artistes seront sélectionnés : un artiste français et un artiste d'Amérique Centrale. L'artiste français sera accueilli en résidence durant un mois en Amérique Centrale, au Costa Rica. L'artiste d'Amérique Centrale sera accueilli en résidence durant un mois à Marseille (France).

Une exposition sera organisée après les deux résidences, dans chaque pays.



**FOTO**  
RÉSIDENCES  
C R O I S É E

**L'association Dos Mares prendra à sa charge :**

- les billets aller-retour des deux photographes.
- les hébergements durant un mois dans les pays d'accueil.
- édition d'un recueil photographique en série limitée.

Tout dossier qui ne respectera pas les normes de constitution énumérées ci-après sera rejeté.

Le dossier devra être constituée des éléments suivants:

Les renseignements sur le candidat sont à remplir en ligne:

<http://2mares.org/formFOTO-11/index.php>

- CV (exclusivement au format .PDF)  
Nom du document : Prénom\_Nom\_CV.pdf  
Exemple : Antoine\_Dagatha\_CV.pdf

- une présentation écrite de la démarche artistique (en ligne)

- une note d'intention du projet de résidence (en ligne)

- un document complémentaire pouvant accompagner le projet (image, dessin,..) 20 Mo max

- 8 visuels (exclusivement au format .JPG, 1000px dans la plus grande dimension , resolution 72dpi -10 Mo chacun maximum )

Noms des fichiers : Prénom\_Nom\_Numérotation

Exemple : Antoine\_Dagatha\_01.jpg

Pour le nom de vos dossiers et fichiers, évitez d'utiliser les espaces et caractères spéciaux :

é è à ç : / \* ? < > # & @ " ' ( í á ó ...

DOSMARES  
FRA AM CEN



FOTO  
RÉSIDENCES  
C R O I S É E

Le jury sera composé des membres du bureau de l'association et de personnalités représentatives du monde de l'art en France et en Amérique Latine.

**Calendrier :**

1 mai 2014 - date limite d'envoi des dossiers.

1 juin 2014 - résultat de la sélection (donné par email exclusivement)

Les dates de résidences seront définies avec chaque lauréat.

Set. - Nov. 2014 - Expositions conjointes en France et en Amérique Centrale.



### **Engagement des auteurs:**

L'artiste photographe et l'organisateur déclarent accepter l'ensemble des conditions énoncées dans l'appel à auteur notamment : La décision de Dos Mares est sans appel. Seuls les dossiers remplissant l'ensemble des conditions de l'appel à auteur seront examinés . La participation à l'appel à auteur est gratuite. Pour répondre aux objectifs de communication de Dos Mares, les auteurs accordent le droit de diffuser des extraits de leur travail sans contrepartie financière. Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines dans le but de promouvoir notre action. Le photographe atteste et garantit que les œuvres sont des créations originales au sens de la loi sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Le photographe atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres ou les auteurs et ayants droits d'œuvres reproduites sur celles du photographe, lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leur image ou de leur œuvre. Dans l'éventualité d'un problème majeur touchant à l'organisation de Dos Mares, la manifestation pourra être annulée ou suspendue à tout moment et sans préavis, et ce sans qu'aucun dédommagement ne puisse être exigé. Dos Mares s'engage à n'utiliser les images fournies par les artistes photographes sélectionnés que dans un but de promotion de l'association.




**FOTO**  
RÉSIDENCES  
C R O I S É E

Dos Mares  
5 rue Vian  
13006 Marseille

+33 (0) 7 78 26 51 68

[www.2mares.org](http://www.2mares.org)  
[info@2mares.org](mailto:info@2mares.org)

